

CONSEIL MUNICIPAL du 10 novembre 2004

Présents : Mmes BOULANGER, LAUDIJOIS, Melle PICKERING, Ms ANSART, DOUET, MAQUET, NORMAND, PICOU, VONCK.

Absentes excusées : Mme GON (pouvoir à M Douet), Mme FAUCHER

Présents dans la salle: Mesdemoiselles LEBEL et PALPACUER, Mesdames LASSERRE et LOCRE.

Secrétaire de séance : Mr Jean-François PICOU

Signature du dernier compte-rendu par les membres du Conseil Municipal présents.

CONSEIL DE JEUNES :

- *Les élections ont eu lieu :*

Présidente : Aurore LAMY, 1er adjoint : Anaïs MAILLE, 2ème adjoint : Jordan MAILLE, Joan BLACHERE. Plusieurs commissions ont été mises en place : commission « verte », commission fêtes et loisirs, commission communication.

Une première réunion a eu lieu le 29 octobre dernier dont l'objet était l'organisation de la fête d'Haloween.

- *Préparation du marché de Noël :*

Les participants sont nombreux.

Rappel des dates du marché : le samedi 27 novembre de 14h à 18h, le dimanche 28 novembre, le matin de 10h à 12h, l'après midi de 14h à 18h30.

Les bénéficiaires serviront à financer des sorties et voyages, notamment le séjour chiens de traîneau du 6 au 12 février 2005.

- *Ecole des champions :*

La finale de l'Ecole des champions se déroulera le 19 décembre à Troyes. Nathan Lecoq représentera Montagny.

DELIBERATIONS :

- *Révision des tarifs des locations :*

· Maison des Loisirs : les tarifs ne changent pas : 200€ le week-end, 180€ la journée ;

· Concessions cimetière : pas de changement : 200€ pour les concessions cinquantenaires ;

· Logements de Mademoiselle PALPACUER et Monsieur VOLLAND : augmentation selon l'indice INSEE.

- *Logement de l'ancienne petite école :*

Monsieur Guibert est intéressé pour louer le bas. Une proposition de location à 450€ par mois va lui être faite et une réflexion sera menée pour aménager le haut en logement.

TRAVAUX EN COURS :

- Pour la clôture de la réserve à incendie, la pose du grillage est en cours ;

- L'aménagement du passage de la mairie à l'école est terminé (toilettes, douche, placards) ;

- Guirlandes de Noël : réalisées en partie par les bénévoles de la commune, elles seront posées la dernière semaine de novembre ;

- Le parquet de la bibliothèque a été repris par endroits ;
- De petits travaux ont été effectués au logement de Melle PALPACUER (problème de fuites au niveau des fenêtres lors de grosses pluies) ;
- Rue Moitié, un éclairage public est en panne. L'entreprise Parrain va être contactée ;
- Espaces verts : des pensées vont être mises, quelques arbustes vont être remplacés. Le chêne du jeu d'arc va être enlevé et replanté au groupe scolaire ;
- Impasse Tournebut : les travaux ne sont toujours pas faits. Monsieur Carré de la Société Vexin Electricité ne faisant plus partie de l'entreprise, le dossier va devoir être repris par son remplaçant. Rendez-vous est pris avec Monsieur le Maire le 23 novembre prochain.
- Cimetière : une tombe a été légèrement endommagée lors de l'intervention du chantier Ecole en janvier dernier. Les employés communaux ont refait le ciment ;
- Logement au 1er étage de la mairie : un devis a été demandé pour un nouvel évier, l'évier actuel n'étant plus adapté. Une demande de subvention dans le cadre de la DGE sera faite début 2005.
- Une réunion pour la pose de panneaux de signalisation va être faite prochainement.

COMMUNICATIONS DIVERSES :

- Le « Groupement des riverains de la rue Porte de Baron » a fait une pétition. Leur requête concerne la présence d'antennes téléphoniques sur le château d'eau et leurs possibles nuisances. Une réunion publique va être organisée ;
- Rue Moitié, plusieurs administrés se sont plaints de la présence d'un certain nombre de chats n'appartenant à personne mais nourris par quelques riverains. Monsieur le Maire a rencontré Madame PUCHARSKI qui a effectivement dit que ces chats n'appartenaient à personne. Pour un souci de santé publique et d'hygiène, la prolifération de ces chats étant inévitable, le conseil décide de faire appel au refuge de Bury pour les récupérer. Monsieur le Maire et les membres du conseil lancent un appel aux personnes désireuses d'adopter un ou plusieurs de ces chats avant qu'ils ne soient emmenés ;
- Monsieur DEKERPEL voudrait acheter la bande de terrain communal qui est devant sa maison. Le conseil décide à l'unanimité de ne pas le lui céder mais propose de le laisser à sa disposition pour faire un aménagement paysager ;
- Parcelle SNCF : les erreurs de numérotation de parcelles ont été rectifiées ;
- Parcelle du puits de captage : suite à une erreur du géomètre lors du remembrement (1996), le dossier doit être repris. S'il y a des frais de géomètre et de notaire, Monsieur le Maire propose de les négocier ;
- L'Amicale des Anciens Elèves de Baron demande la possibilité d'utiliser la Maison des Loisirs le 5 mai 2005 pour l'accueil de l'organisation d'une course de VTT. Le conseil donne son accord ;
- De janvier à juin 2005, l'Amicale des Anciens Elèves de Baron devrait occuper la Maison des Loisirs les mardi de 18h30 à 21h30 pour le judo, mercredi de 16h00 à 21h45 pour la danse de société et jeudi de 16h45 à 21h15 pour la gymnastique. L'A.A.E règlera les frais d'entretien, de chauffage et d'électricité. Une rencontre avec le Président est prévue pour finaliser.
- Conseil d'école : Réunion des 2 groupes de travail pour la création du R.P.I. le mardi 30 novembre à 18h30 ;
- Visite du gendarme MORGAND, référent pour la commune le 23 novembre ;
- Rendez-vous le 23 novembre avec les responsables du chantier Concordia afin de discuter du règlement des factures ;
- Après-midi contes le 16 novembre à la Maison des Loisirs dans le cadre du festival « contes d'automne ». Participation du Conseil Général et de la commune à hauteur de 100€ chacun ;

- Intervention de Véronique PALPACUER qui partage son temps de travail avec l'office du Tourisme d'Ermenonville depuis le 1^{er} octobre 2004 où elle exerce les fonctions de chargée d'accueil ; Monsieur le Maire réfléchit à une possibilité de consolider son emploi soit dans le milieu associatif – poste subventionné – soit en postulant au nouveau poste de responsable du parc Jean-Jacques Rousseau à Ermenonville ;
- Du 15 au 20 novembre 2004 : Congrès des Maires ;
- Les 22 au 23 novembre de 18h à 21h : Assises départementales organisées par le Conseil Général ;
- Le 20 novembre : soirée Beaujolais Loto organisée par le Comité des fêtes ;
- Semaines régionales de l'environnement 2004 : une subvention de 1250€ a été accordée au Conseil des Jeunes.

La séance a été levée à 22 h 30.